

LE CHABLAIS

THONON-LES-BAINS

Une salle archi-comble pour un "Lac pour tous"

L'association pour la défense et la valorisation du littoral lémanique, un "lac pour tous", a dépassé largement ses espérances jeudi soir à Tully. La salle de l'amphithéâtre était comble, des chaises ont même été rajoutées pour écouter les responsables de cette toute jeune association qui veut faire respecter la servitude de marchepied le long du lac.

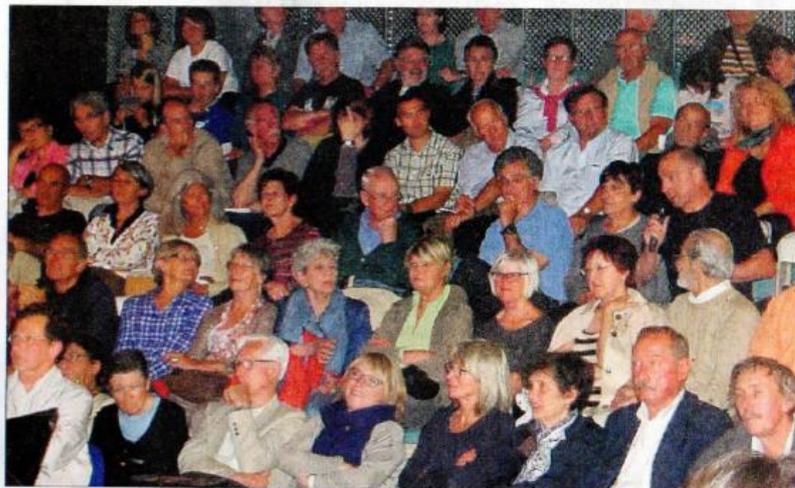
En effet, une loi de 2006 oblige tout riverain à laisser libre le passage sur la grève. Après la présentation des buts de l'association, les questions ont fusé de partout : les réticences des riverains, le pouvoir du préfet, les obligations des maires locaux, l'érosion des berges, les pontons, les ports, la loi littorale, le parc de Corzent, le comportement des promeneurs, etc.

Des responsables de l'association qui a permis d'ouvrir le passage le long des rives du lac d'Annecy ont apporté leurs témoignages auxquels se sont ajoutés ceux des Vionnets qui tentent d'ouvrir le rivage entre Meillerie et Saint-Gingolph. Le président Jean-Paul Lugin a expliqué que « ce passage ne se réalisera pas en quelques mois. Plus on sera nombreux, plus on pourra peser vis-à-vis des collectivités et des particuliers ». À la plage des Records d'Anthy, le 20 juillet, un rassemblement est prévu pour tous les adhérents et sympathisants de l'association.

G.B.

POUR EN SAVOIR PLUS

Mail : association.lacpourtous@gmail.com



Les futurs adhérents du "Lac pour tous" se sont montrés très intéressés par cette nouvelle association.

Photo D.U.G.